

Le mot

Le mot du maire

Nous avons, le 3 décembre eu le bonheur d'inaugurer la sixième classe de l'école du Levant qui poursuit sa croissance à l'instar de la démographie communale. A cette occasion, M. Le Deun, le nouveau préfet du Morbihan, dans son allocution n'a pu que constater cette attraction qui s'opère vers notre commune, de par sa situation géographique, sa proximité d'une future voie rapide, le prix encore abordable des terrains constructibles et le cadre agréable du bourg et de sa campagne. Néanmoins il a pointé du doigt un obstacle majeur qu'il nous faudra vite éviter, si nous tenons à terme conserver une véritable qualité de vie : l'écueil de la cité dortoir.

Pour cela, trois leviers majeurs dépendent entre autre de la municipalité.

1) L'activité économique. Il nous faut favoriser le commerce, dans le bourg. Offrir des possibilités de locaux à la construction ou à la rénovation. Nos ostéopathe, boulanger, pizzaiolo, crêpiers, gérant de bar, coiffeuse, assurent tous un pan de la vie locale et permettent les rencontres. Nous travaillons toujours à un local alimentation et un local infirmier. Il nous faut protéger l'agriculture et encourager l'artisanat ou la petite industrie. En l'occurrence l'outil à notre disposition est le PLU dont la révision a démarré depuis mai.

2) La vie associative. Aider les clubs et différentes associations nombreuses sur la commune.



3) L'investissement public. Nous venons d'inaugurer une sixième classe et je suis conscient de tous les besoins en infrastructures encore nécessaires pour assumer notre croissance démographique, dont le fleuron serait bien sûr une salle polyvalente. C'est pourquoi la municipalité mène un combat depuis trois ans pour une juste redistribution des finances sur le territoire.

Vivre la ruralité ne doit pas impliquer être dans le dénuement culturel ou sportif. Nos 1200 habitants ont aussi des besoins et vous pouvez compter sur l'équipe en place pour faire entendre vos voix.

Ce sont des vœux pour la réussite de ces trois conditions que je formule à l'aube de 2017, afin qu'à Ca'lan, nous soyons de tout cœur «E Kelan, a galon».

Blead mad.

Pascal Le Doussal, Maire de Ca'lan

PLU/CAUE

Calan a prescrit la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 17 juin 2016. En effet, l'évolution de la législation, et notamment la promulgation des lois dites «Grenelle de l'environnement» en 2010 et 2011 et de la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Renové) du 24 mars 2014, a rendu nécessaire et obligatoire cette évolution du document d'urbanisme. Cette révision du PLU va être l'occasion d'affirmer un projet de territoire pour la commune. En effet, ce document, véritable outil d'aménagement, l'amènera à fixer des orientations en terme de logement, de commerce, de cadre de vie, d'environnement, de transport...

Le Comité de Pilotage (CoPil) de l'étude, composé d'élus et d'habitants, va donc travailler, dans les 6 prochains mois, à l'établissement du diagnostic qui balaisera les différents thèmes communaux comme l'évolution socio-démographique, la consommation d'espace, le dynamisme économique dont l'activité agricole, les formes urbaines, la mobilité et les déplacements.

A l'issue de cette période, les membres du CoPil établiront le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui présentera les orientations choisies, dans les grandes lignes, en terme d'aménagement du territoire. Ils le présenteront, préalablement au débat du conseil municipal et aux habitants de Calan lors d'une réunion publique. Viendra ensuite le temps de la rédaction des différentes pièces du dossier, littérales et graphiques, qui devront expliquer, justifier et traduire les orientations inscrites au PADD. Le projet sera ensuite arrêté en conseil municipal. Cette étape sera précédée d'une nouvelle réunion publique où la population pourra prendre connaissance, dans les détails, du projet de PLU. Ensuite, les Personnes Publiques Associées (Etat, chambres consulaires, communes voisines...) donneront leur avis sur le projet puis une enquête publique se tiendra durant un mois dans la commune qui recueillera les remarques et observations éventuelles des habitants.

Le PLU sera alors prêt à être approuvé par le conseil municipal.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Permis de construire accordés : 3 pour des maisons individuelles

En cours d'instruction : 2

Permis d'aménager en cours : 1 composé de 28 lots en 2 tranches.

ASSAINISSEMENT

Les travaux de la pose du circuit de refoulement des eaux usées de Calan vers Plouay sont terminés.

Une nouvelle pompe de relevage avec une énorme citerne a été placée près du cimetière paysager, Chemin de la Fontaine. Lors de ces travaux, un réseau d'assainissement ainsi qu'un réseau d'eau potable ont été réalisés Rue Hent Er Vestial et Impasse de la Forge afin de raccorder quelques maisons qui ne l'étaient pas et aussi de nouvelles constructions.

Ces travaux ont été financés par Lorient Agglo.

La station d'épuration sera fermée et réhabilitée en 2017.

SPANC

Système Public d'Assainissement Non Collectif

Les particuliers, qui souhaitent réhabiliter leur système d'assainissement suite à un mauvais fonctionnement, peuvent bénéficier d'une aide de 60% du montant des études et travaux.

Une aide de l'Agence de l'Eau peut être obtenu, d'un montant maximum de 8 500 euros. Il faut constituer un dossier individuel dans un groupement de commande, auprès des Services Assainissement de Lorient Agglomération.

VOL DE CABLES DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Au mois de juillet, pendant la nuit, environ 300 mètres de câbles électriques reliant 9 lampadaires Rue de Beg Er Lann ont été volés. Les auteurs de ces vols n'ont pas été retrouvés.

Les assurances de la commune ne couvrent pas ce genre de délit. Le coût pour la remise en état du réseau et des lampadaires est de 7 020 euros dont 5 265 euros pour la commune, le reste pris en charge par le syndicat d'électrification.

FOYER D'ARMOR

Début de la construction le 01/09/2016.

1ère tranche de 6 logements répartis en : 1 T4, 3 T3 et 2 T2, fin des travaux estimée à l'été 2017.

2ème tranche : des locaux professionnels et 1 T2, 2 T3.

Foyer d'Armor

SÉCURISATION

DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DE LA COMMUNE

ENEDIS (ex ERDF) a décidé de sécuriser le réseau électrique sur la commune. De nombreuses lignes électriques de 20 000 volts sont aériennes et donc vulnérables lors des intempéries hivernales. Un programme d'enfouissement de ces lignes aura lieu en 2017 en plusieurs endroits de la commune.

Ces travaux, financés par Enedis, sont programmés en 2017, des perturbations et déviations auront lieu sur le réseau

Il y aura aussi plusieurs mises en place de liaisons souterraines :

- du transformateur Rue des Etangs vers le transformateur Rue Marc Le Floch (entrée du lotissement Parc Lann Vras) via l'impasse de la Forge.
- du transformateur de Kerbrimot le long de la D113 vers Kerchopine.
- D113 Rue Marc Le Floch (face lotissement des Chênes) vers le transformateur Rue de Guervihan puis jusqu'à la ligne aérienne 20 000 volts entre Ty glas et Kervalloré.
- entre les deux transformateurs au village de Kerihuel.

électrique et les routes mais ils sont nécessaires.

Nous avons essayé de les programmer en même temps que ceux de l'assainissement, les donneurs d'ordre et les financements n'étant pas les mêmes, nous ne pouvions imposer un calendrier commun pour ces entreprises.

LIGNE ELECTRIQUE

225 000 VOLTS : CALAN / SAINT-BRIEUC

La ligne électrique à 225 000 volts qui relie Calan à Saint-Brieuc sera souterraine à 1,5 mètre de profondeur.

Sur notre commune, l'enfouissement a eu lieu du poste RTE, sur la route de Lanvaudan jusqu'à Manégoulannec, puis vers les villages de Kergrohenec et de Kergarenne, puis vers Plouay.

En début d'année, le tirage des câbles dans les fourreaux souterrains va commencer avec une chambre de raccordement tous les 600 mètres jusqu'à Saint-Brieuc.

Ces travaux ont créé de nombreuses perturbations de la circulation vers Lanvaudan ainsi que vers les villages desservis par cette route. Une réfection de ces voiries sera effectuée via RTE.

La mise en service de cette ligne électrique qui sécurise tout le réseau de la Bretagne aura lieu en 2017.

Le raccordement de cette nouvelle ligne va augmenter le rayonnement électromagnétique du poste. Afin d'éviter des perturbations sur les communications téléphoniques et Internet, il a été décidé entre RTE et Orange de remettre en aérien la ligne téléphonique de Beg er Lann jusqu'à Manégoulannec.

PROJET D'AMENAGEMENT

ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE ELABORE PAR LE SCOT
(SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU PAYS DE LORIENT)

Le SCOT permet de structurer le développement de l'agglomération autour d'une véritable **trame verte et bleue**, en respectant et valorisant le maillage des espaces naturels qui parcourent le territoire. Cela s'appuie notamment sur les vallées de la Laïta, du Scorff et du Blavet sur la rade de Lorient et la Ria d'Etel.

La rade, le littoral et ses vallées constituent la charpente paysagère du paysage. Valoriser la présence de l'eau, des rivières à la mer à travers la trame verte et bleue, contribue à valoriser le cadre et la qualité de vie du Pays de Lorient. Celui-ci dispose d'une vaste gamme d'ambiances paysagères, participant fortement à l'attractivité du territoire.

Le SCOT doit veiller à maîtriser l'évolution de ses paysages :

- en économisant l'espace et en recherchant l'intensification urbaine,
- en soignant l'intégration paysagère des opérations d'aménagement (forme urbaine, architecture...).

Maintenir la trame verte et bleue, c'est d'abord préserver la biodiversité sur le territoire en veillant aux continuités écologiques. Cela influe sur nos infrastructures de transports, l'aménagement de nos zones urbaines et de nos cours d'eau, et peut conduire à des changements de pratiques.

Des coupures d'urbanisation sont maintenues entre les secteurs urbanisés des communes permettant à la fois le passage des espèces animales et le maintien de fenêtres paysagères.

Développer la trame verte et bleue en zone urbaine permet la dispersion des espèces jusqu'au cœur des villes, diminuant ainsi l'effet fragmentant des zones urbaines. La préservation de la trame verte et bleue est l'opportunité de valoriser les différentes fonctions et services qu'elle offre au territoire et à ses habitants (support de biodiversité, déplacements doux, activités de loisirs sportifs, espaces de rencontre et de convivialité).

Les espaces protégés contribuent également à une meilleure gestion des eaux pluviales. Les réservoirs de biodiversité sont protégés, constituant le sode du patrimoine naturel et paysager du territoire. Les corridors écologiques, terrestres et aquatiques, doivent être préservés et restaurés, permettant ainsi les échanges indispensables à la préservation de la biodiversité. Ils forment un réseau qui participe au fonctionnement écologique du territoire et à la structuration des paysages.



L'équipe fleurissement de la commune
qui serait ravie d'accueillir de nouveaux bénévoles.

NOUVELLES ORGANISATIONS

DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

Courant septembre, un agent de Lorient Agglomération a fait le tour des foyers de la commune afin d'estimer les besoins des habitants. De nouvelles poubelles jaunes (pour emballages) et vertes (pour les biodéchets) ont été livrées avant la fin de l'année. Ils sont donc présentés à la collecte depuis le 2 janvier 2017.

Pour cette nouvelle organisation, retenez simplement que la poubelle verte est collectée toutes les semaines alors que la jaune et la bleue le sont par alternance.

Si vous habitez : de Beg er Lann jusqu'à Kerandiot, rue de Kerihuel, Kerihuel, Coquéric, Kerbiron, Le Guern, Villeneuve Kerandiot, Kerandiot, Guernele, Ti Nehué, Guernelon, Manéhuel, Park Kerandiot, Kerborgne, Manégoulannec et Manéméno : collecte le mardi bleue semaine impaire et jaune semaine paire. Si vous habitez : Kergarenne, Kergohennec, Restermoël, Kerleau et Cleherne : collecte le mercredi, bleue paire et jaune impaire.

Et enfin si vous habitez : Poulgourio, Kerbrimot, Kergonano, Poullendu, le Bourg, Kerbihan, Kerhalloch, Ti Glas, Kervalloré, Neneslan, Cosquer, Ti Nehué Cosquer, Kergueris et Fontaine Maria : collecte vendredi bleue, semaine paire et jaune impaire. Un mémo tri servant de pense bête vous a été glissé dans la poubelle verte. Mettez-le en évidence face à vos bacs. Un peu de bonne volonté et l'habitude fera le reste, pour continuer tous ensemble à réduire au maximum nos déchets ultimes.

RAPPEL

Il est également rappelé qu'au titre de l'article L541-2 du code de l'environnement :

« tout producteur de déchets est tenu d'en assurer la gestion conformément aux dispositions de ce code ».

Tout dépôt de déchets verts est interdit en dehors de votre propriété et des pénalités peuvent être établies pour non-respect à la réglementation.

BLOCTEL : Liste d'opposition au démarchage téléphonique

Si vous souhaitez ne plus recevoir d'appels de démarchage téléphonique, il suffit de vous inscrire sur la liste d'opposition BLOCTEL, sur le site bloctel.gouv.fr ou d'appeler le 01 76 31 11 11 (du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15). Cette opposition est garantie pendant trois ans.

UN GUICHET UNIQUE POUR L'HABITAT



L'Espace Info Habitat (EIH) regroupe désormais sur un même lieu les services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, l'Agence locale de l'énergie (Aloen) et l'agence départementale d'informations sur le logement (Adil). Ce guichet unique a pour mission d'accompagner les particuliers souhaitant rénover, acheter, construire ou louer un logement.

EIH est une initiative de Lorient Agglomération, dans le but de garantir un service neutre et gratuit d'information, de conseil et d'accompagnement afin d'améliorer l'accès au logement pour tous. 46 professionnels des services habitat et urbanisme de Lorient Agglomération, de l'Agence locale de l'énergie (Aloen) et de l'Agence Départementale d'Informations sur le logement (Adil) répondent à toutes les questions des particuliers mais aussi des professionnels en matière d'habitat.

Ils ont pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter le public et les partenaires à la recherche d'une information relative à l'habitat qu'elle soit d'ordre technique, juridique, financière, architecturale ou urbanistique mais aussi de proposer un accompagnement personnalisé neutre et objectif en fonction des thématiques rencontrées (rénovation énergétique, adaptation des logements, accession à la propriété, application du droit des sols, énergies renouvelables et éco matériaux, location...).

Plus de 15 000 personnes (accueil physique, téléphonique, Internet...) seront annuellement renseignées sur cet espace. Parallèlement, l'Espace Info Habitat participe à l'animation et fait vivre le Programme local de l'habitat (PLH) sur les 25 communes de Lorient Agglomération.

Informations pratiques

Situation géographique :

Esplanade du Péristyle, quartier de l'Endos du port, 6 rue de l'Aquillon à Lorient, l'entrée est accessible depuis la rue de l'Aquillon (entre la Maison de l'Agglomération et le bâtiment l'Anoriane) (Bus - Ligne 5 depuis l'arrêt « Gare d'Echanges »).

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ou sur RDV

Site web : www.lorient-agglo.fr

Numéro Vert : 0800 100 601 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Avant tout déplacement et pour mieux répondre aux attentes des usagers, il est préférable de prendre contact par téléphone pour connaître les pièces nécessaires pour bien répondre aux sollicitations des habitants et convenir, si nécessaire, d'un rendez-vous.

BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES



MORBIHAN ÉNERGIE, notre syndicat d'électrification a décidé d'installer au moins une borne de recharge pour véhicules électriques dans chaque commune du département.

C'est chose faite, elle est installée Rue Marc Le Floch à côté de l'espace rencontre. Elle permettra de charger deux véhicules simultanément.

La part pour l'installation de cette borne est de 1 200 € pour la commune.

Pour l'utilisation de cette borne, le coût de la charge est de 2,40€ Non Abonné et de 1,90€ Abonné (abonnement 18€ par an).

Information et contact 0 970 830 213

(appel non surtaxé).

Tous renseignements et informations sur le site de Morbihan Energie.

morbihan-energie.fr/VEI/

CONCOURS AGRICOLES



Depuis de nombreuses années, Philippe et Pascal Thiéry du Gaec Er Lenn de Manégoulanc presentent des vaches aux concours agricoles des comices du canton et également au SPACE de Rennes. Au mois de septembre, une de leurs vaches de 4 ans, nommée Hawaï, a remporté le 1er prix de la meilleure mamelle dans la catégorie 2ème lactation. Félicitations pour leur travail !



INFORMATIONS MUNICIPALES

CONVENTION LYCEE DU TALHOUET



La commune de Calan a passé une convention avec le lycée du Talhouet à Hennebont afin de réaliser un mur en pierre sèche Rue des Etangs. Les travaux ont été effectués par huit apprentis du CFA encadrés par leur professeur M. Jouanguy.

Les travaux ont débuté le 3 octobre et se sont poursuivis le reste du temps de formation. La commune prend en charge les repas du midi, un don de matériel ou un bon d'achat sera alloué aux fournitures et aux matériaux pédagogiques du CFA.



NOUVEAU SUR CALAN



Installée depuis le 23 août 2016, Morgane Daniel vous accueille dans l'ancienne salle du conseil municipal, transformée en salon de coiffure, pour un moment «En tête à tête». Tél. 02 97 11 47 33

Carte nationale d'identité

Nouvelle procédure de délivrance des cartes nationales d'identité depuis le 1er décembre 2016



Cette réforme s'inscrit dans le cadre plus large du «plan préfetures nouvelle génération» visant à inscrire les préfetures dans l'avenir des territoires en repensant les missions et en mobilisant les nouvelles technologies.

L'instruction et la délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) sont désormais effectuées **par les seules communes équipées de stations biométriques** communément appelées dispositifs de recueil (DR), la procédure étant dès lors analogue à celle des passeports biométriques.

Dans le Morbihan seules 28 communes dont Plouay sont équipées de DR ; elles accueillent donc outre leurs usagers, des usagers de communes non équipées, comme c'était déjà le cas pour les passeports. L'utilisateur peut effectuer sa démarche dans n'importe quelle commune du territoire national équipée d'une station.

A la Mairie de Calan, un accueil de proximité est toutefois maintenu afin de renseigner les particuliers et pré-instruire les dossiers ou effectuer une pré-demande en ligne.

Cette nouvelle mesure n'est pas sans conséquences pour les communes notamment pour celles équipées d'un DR. Pour la commune de Plouay, la prise de rendez-vous est maintenue sur trois demi-journées par semaine.

Soyez prévoyants : ce nouveau dispositif occasionnera inévitablement pour l'utilisateur un allongement du délai d'attente pour l'instruction de son dossier.

Anticipez donc votre venue en prenant rendez-vous au 02 97 33 31 51.

Dix agents communaux ont suivi une formation incendie dispensée par la société Sécuritech



L'école du Levant



De gauche à droite : Catherine Ropars (enseignante)/ Martine Béchet (enseignante)/ Stéphanie Louemba-Falin (atsem)/ Pascaline Dorigny (directrice)/ Dominique Le Roux (AVS)/ Melody Gozlan (EVS)/ Nathalie Loridan (enseignante)/ Helen Tuarze (enseignante)/ Morgane Caseaux (enseignante)/ Frédérique Bounous (enseignante)/ Veronique Even (atsem)

L'école du Levant a vu l'arrivée à la rentrée scolaire de septembre de : Pascaline Dorigny directrice, Catherine Ropars et Helen Tuarze, enseignantes. Les effectifs sont stables avec 140 enfants scolarisés répartis sur 6 classes.

Quelques aménagements ont été réalisés pour la sécurité de l'établissement. En effet, les parents ne rentrent plus dans l'enceinte de l'école, et un traçage pour piétons a été réalisé à l'extérieur, le long du muret de la cour.

Le 3 décembre a eu lieu l'inauguration de la 6ème classe, du terrain multisport et de la rénovation de la salle polyvalente. Les travaux de la 6ème classe débutés en décembre 2015, se sont achevés en avril 2016 pour une rentrée dans les classes effective en mai 2016.

Nous sommes sur un projet global de 136.227 € HT financé globalement avec l'aide de l'Etat (DETR) pour 36 781 €, le conseil Départemental pour 34 056 € et l'autofinancement communal de 65 389€.

L'école bénéficie cette année d'un équipement informatique important qui concerne toute les classes, soit 14 000€ abondés de moitié par la réserve parlementaire du député Philippe Nogués. Le plateau multisports réalisé par Sport et Nature de Beignon et l'entreprise Lavat de Plouay pour le terrassement et le macadam, dans sa partie subventionnable a représenté 27 571 € HT, aidés à hauteur de 25% par le Conseil Départemental pour 6 893 €.

Des travaux ont été réalisés aux vacances de Toussaint dans la salle polyvalente :

Le changement des portes double battant pour 8 011 € subventionnés en partie par le député. L'isolation thermique et phonique, les éclairages avec de nouveaux Leds, le chauffage rayonnant au plafond pour un montant de 19 245 € soutenu par la réserve parlementaire du sénateur Michel Le Scouarnec pour 5 000 €.

Travaux effectués par A2T pour les plafonds et Lautech pour l'électricité et le chauffage.



3 décembre : inauguration de la 6ème classe



RAM : Relais Assistantes Maternelles de Plouay, Calan, Lanvaudan



Une fois par mois, la psychomotricienne, Flavie Augereau, est fidèle au Relais. Dans la salle polyvalente, les enfants accompagnés de leurs assistantes maternelles partagent un moment moteur et ludique : chansonnettes, aménagement moteur-blocs mousse, ballons, foulards, tapis yoga pour tout-petits agrémentent ces matinées.



Amicale des parents d'élèves de l'école du levant

Encore une année bien remplie pour l'amicale des parents d'élèves. Cette année les actions de l'amicale ont de nouveau permis d'apporter un soutien financier important à l'école.

Près de 8 500€ sont venus compléter les contributions de l'école, de la mairie, des réseaux d'écoles pour permettre la mise en place d'activités pédagogiques supplémentaires pour nos enfants.

Le point d'orgue aura été, cette année l'arrivée, du cirque à Calan.

Grand succès pour les enseignants, les parents et surtout pour les élèves. Plus de 700 spectateurs sont venus s'émerveiller devant leurs prouesses !!! Nous soulignons aussi la réussite de la fête de l'école et de la collecte papier qui ont su mobiliser de nombreux parents.

Cette contribution de l'amicale au bénéfice des enfants et des familles n'est possible que grâce à la mobilisation de chacun tout au long de l'année sur les différentes opérations menées.

L'amicale c'est aussi l'occasion pour tous les parents de s'investir -modestement ou activement - dans la vie de l'école et de faire de nouvelles rencontres. N'hésitez pas à nous rejoindre pour continuer à faire rêver nos enfants ! Un grand merci à tous !!!



LES AMIS DE CALAN



En 2016, 72 enfants se sont déplacés pour courir de 200 à 2800 mètres dans le bourg : médailles, coupes, friandises et tickets pour les manèges ont récompensé tous ces champions. Merci pour leur participation.

127 concurrents se sont disputés la 8ème Course Nature. Les 12,4 Km ont été avalés en 44' par Adrien Le Jouis et David Pasquio arrivés main dans la main et pour les féminines en 57' par Patricia Cohoner.

Pour le grand Prix de Calan le dimanche, 84 filles se sont élancées sur les routes de la commune. Notre championne locale Typhaine Laurance s'est imposée avec panache dans sa catégorie. Pour les hommes, le 27ème Grand Prix a vu la victoire de Jérémie Périou devant 94 prétendants au titre. Le samedi soir, à la salle polyvalente, le jambon à l'os cuit au feu



de bois par l'équipe de bénévoles dirigée par Alberte a régalié de nombreux convives.

La présidente, Yolande Olivier, ainsi que le bureau remercient tous les bénévoles et les annonceurs qui ont permis le succès de ces fêtes

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE



L'assemblée générale s'est déroulée le 9 septembre 2016. Les chasseurs sont au nombre de 22 y compris le garde-chasse assermenté, Alain Le Dantec. Pour la dernière saison, 12 bracelets chevreuils ont été attribués à notre société.

Le tir du lièvre est interdit.

Le petit gibier est en légère hausse.

Nous vous rappelons que la chasse est interdite les mardis et vendredis (excepté les jours fériés).

Président : René Kernén

Tél : 02 97 81 08 77 - 06 99 19 94 30



TORNADE CALANAISE



Cette année la Tornado Calanaise a vu une nouvelle équipe prendre le relais après Xavier Court, président depuis une dizaine d'années.

Myriam Le Poder devient présidente de l'association, Sabine Le Tutour trésorière et Céline Le Guennec secrétaire.

L'association a pour but de mettre en place des actions visant à financer les projets de l'espace jeune de la commune mais aussi à développer de nouvelles activités à Calan. Ainsi une activité théâtre a ouvert ses portes le 3 janvier dernier, de 17h à 18h30, pour les enfants âgés de 7 à 12 ans, à l'Espace Rencontres, au tarif de 25€ par mois.

Renseignements à la mairie.

BREIZH PENCHAK SILAT



Notre Championne TYPHAINE LAURANCE

Typhaine, juste 18 ans, licenciée à l'EC Queven et membre de la Breizh Ladies, entraînée par Gaël Le Bellec et son père Franck a un excellent palmarès pour l'année 2016.

Sur route

Victoire à CALAN

Victoire du classement général du Crédit Agricole

27ème du classement général de l'OMLOOP VAN BORSELE (Hollande)
avec l'équipe de France

8ème aux championnats de France à CIVAUX (86)

26ème aux championnats du monde à DOHA (Qatar)

Sur piste

Triple championne de Bretagne de la poursuite, du 500m,
de la vitesse

Championne de France de vitesse par équipe à HIERES

3ème des championnats du monde poursuite

par équipe à AIGLE (Suisse) Médaille de Bronze

Contre la Montre

15ème de l'OMLOOP VAN BORSELE avec l'équipe de France (Hollande)

8ème des championnats de France à CIVAUX (86)

Championne de Bretagne à POMMERET (22)



Avec un tel palmarès nous ne pouvons que la féliciter et l'encourager pour 2017.

Notre doyenne Marie-Ange Le Bouard



A Calan, la doyenne est Marie-Ange Le Bouard, née le 6 septembre 1925, à Inzinzac-Lochrist. Veuve très jeune de Jean Groix, elle a continué à exploiter la ferme familiale, pour ensuite venir vivre sur Calan, où elle rencontre alors son deuxième époux, Joseph Le Bouard. Notre doyenne a quatre enfants, onze petits-enfants et dix arrière-petits enfants !

Repas annuel du CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale a convié les seniors âgés de 67 ans et plus, au restaurant Les Sapins Verts à Cléguer. Retrouvailles et nouvelles rencontres sont les fruits de ce rendez-vous.

AS CALAN et GYM CALAN

La section gymnastique assure chaque semaine 3 heures d'activités physiques. Les séances d'une heure proposent un large éventail d'exercices adaptés à la condition physique et à l'âge de chacune avec un accompagnement personnalisé. Depuis la rentrée de septembre, nous avons un nouvel animateur, Alexandre Senelonge, qui continue les méthodes de Marie-Hélène Dugué. Il est très à l'écoute de nos attentes, ses exercices s'adressent donc aux femmes de tous âges. Pour améliorer notre trésorerie, nous avons décidé de nous associer avec le club de l'amitié pour organiser une soirée crêpes au moment de la Chandeleur.

TÉLÉTHON



Cette année encore, la rando du téléthon a connu son petit succès

60 marcheurs ont arpenté les chemins de la commune guidés par Alberte Le Lan. Le froid de cette soirée ne les a pas empêché de profiter de cette sortie nocturne. Malgré la météo de cette année qui n'a manifestement pas été favorable aux jardins de Calan, nous avons tout

de même réussi à trouver les légumes nécessaires à l'élaboration de la fameuse soupe du Téléthon, très appréciée au retour de la rando. Nous remercions très chaleureusement Jean-Yves pour sa terrine de pâté de campagne, la boulangerie «la Galette» pour le don des éclairs au chocolat, et Denise pour ses crêpes. 684€ ont été glissés dans l'urne pendant cette soirée.

De son côté, l'AS CALAN a monté une opération «tournoi nocturne» en faisant jouer les jeunes du dub sous les projecteurs, chose à laquelle ils ne sont pas habitués.

Les différents protagonistes de cette soirée ont pu goûter le vin chaud et le chocolat chaud préparés par l'équipe de Yann Guillemoto. Lors de cette manifestation, la somme collectée a été de 200€.

11 NOVEMBRE



Les enfants de l'école du Levant ont participé à cette journée dédiée à la mémoire des combattants.

JOURNEES DU PATRIMOINE



La municipalité remercie les bénévoles pour la création de cette exposition ainsi que la présence du public.

Père Noël



Le Père-Noël était de passage le 18 décembre suivi d'un spectacle de down et de jonglerie. Ces animations sont offertes par la municipalité.

ÉCOLE DE MUSIQUE DU SCORFF AU BLAVET



Une rentrée sous de bons auspices

Les effectifs de l'école sont stables par rapport à l'an dernier : 145 élèves, enfants ou adultes sont inscrits en cours individuels ou collectifs : 99 d'entre eux résident à Plouay. Les autres viennent des deux autres communes du SIVU : 11 de Calan, 22 d'Inguiniel et 13 résident à Bubry. Cette commune a en effet renouvelé sa convention pour un an, permettant à ses jeunes habitants de bénéficier des cours de l'école.



21 juin

L'école de musique a organisé une fête de la musique dans ses locaux à Plouay pour clore l'année. Les parents et amis des musiciens sont venus nombreux les écouter.



17 juin

Le grand concert des écoles a, quant à lui, réuni les groupes de l'école de musique, les enfants des écoles primaires de Plouay (Manehouarn et Sacré-cœur), Inguiniel (Les Plumes), Calan (Le Levant) et de l'IME Louis Le Moenic d'Inguiniel. Le concert, réunissant 180 enfants sous la houlette d'Isabelle Canova-Selosse et Yannick Stéphant (IME), a fait salle comble au gymnase d'Inguiniel. Le répertoire préparé était centré cette année sur le thème de l'exil et les bénéfices de la buvette tenue par l'Association des Parents et Élèves de l'école de musique ont été reversés à l'association Cimade qui présentait son action par une exposition dans la salle.



Des actions auprès des tout-petits en partenariat avec l'association des assistantes maternelles

Nathalie Ouptier et Isabelle Canova-Selosse sont intervenues pour de l'éveil musical au RAM à la demande de l'association Ass'mat et p'tits bouchons. Nathalie est intervenue également à l'EHPAD pour une animation devant les résidents et les tout-petits venus avec leurs assistantes maternelles.

Agenda :

De nombreuses auditions toute l'année, celles-ci sont ouvertes au public et gratuites.

Le 27 janvier à 20h au Trio's : concert - écoles de musique du SIVU, d'Hennebont et d'Inzinzac-Lochrist.

Le 5 février à 16h30 à l'Espace du Scorff, Inguiniel : concert des pratiques collectives

Le 2 juin à 20h à la salle des fêtes à Plouay : concert en partenariat avec les écoles primaires et l'IME d'Inguiniel.

Vous aimez la musique ?

Tél. 02 97 21 72 60

ecoledemusique56@orange.fr



Début novembre, une délégation de l'association Calan-Soussane s'est rendue au Sénégal. Ce voyage a été l'occasion de remettre des fournitures pour une valeur de 1000 €, fonds récoltés lors de la vente des plats à emporter par l'association Calanaise, aux parents d'élèves et aux instituteurs, ainsi que 500 € correspondant aux dépenses à venir pour la cantine de l'année scolaire.

Nous avons été accueillis avec beaucoup de chaleur par les enfants et les familles, comme en témoignent les danses et les sourires. Les bons résultats scolaires obtenus par les enfants ne peuvent que nous encourager à persévérer dans nos efforts.

Nous avons revisité les classes construites il y a trois ans maintenant et les nouvelles installations d'irrigation et de panneaux solaires financés en partie par Lorient Agglomération (28 000€) dans un plus vaste programme entrepris par Vivre en Brousse.

Il convient de faire passer tous les messages d'amitiés que nos amis vous envoient pour comprendre que Calan et Soussane ont beaucoup à s'apporter l'un l'autre.



Culture d'oignons



Fournitures scolaires



Réservoir d'eau

Naissances

Chun Syad Maria Sang Ven – 16/01/2016
Havard Lucas, Christian, Patrick – 01/02/2016
Guilloto Giulianianna, Cécile, Graziella, Cassandra – 27/02/2016
Le Sollicec Nyna, Patricia, Josiane – 28/03/2016
Nicolas Jules, Bruno, Louis – 29/03/2016
Hamonou Sonny, Hayden, Marvin – 10/04/2016
Stoppani Leandro – 14/04/2016
Bouric Ewenn, Jean, Robert – 27/04/2016
Le Floch Emma, Nelly – 28/04/2016
Stanguennec Gabin, Daniel, Rémy – 03/05/2016
Saunier Alwenna – 19/05/2016
Picarda Le Hel Calvin, Michel, Gwendal – 27/05/2016
Le Pallec Raphaël, Dominique, Bertrand – 01/06/2016
Jacques Rafael – 15/06/2016
Pierre Samanta, Christine – 27/06/2016
Brient Noah, François – 09/07/2016
Dewerdt Apolline, Antonina, Astrid – 03/08/2016
Bondoin Alexis, Jean, Gérard – 18/08/2016
Lancereau Alice, Aarati – 28/08/2016
Le Delliou Luc, Jamick, Jean-Marie – 01/09/2016
Brouet Thibault, Alain, Bruno – 20/09/2016
Douiou Louna, Simone, Joëlle – 02/10/2016
Robic Hugo, Erwan, Laurent – 04/10/2016
Bellour Tiago, Louis – 07/11/2016
L'Héréec Téa, Alex – 03/12/2016
Audran Nael – 07/12/2016

Mariages

Jan Romain
avec **Le Hen Audrey, Véronique, Patricia** – 02/07/2016

Blasco François, Marcel, Antoine
avec **Delanoë Estelle, Nadine** – 09/07/2016

Le Tohic Julien
avec **Le Bail Elodie, Mélanie, Aurélie** – 13/08/2016

Décès

Carlier Jean-Claude, André – 04/01/2016
Le Gouic Lucie, veuve Le Ny – 05/01/2016
Payen Gérard, Albert, Auguste, Camille – 10/03/2016
Le Bigot Bertil, Joseph – 27/05/2016
Perron épouse Le Moing Geneviève, Thérèse, Marie – 21/06/2016
Favre Patrick, Jacques – 08/07/2016
Tanguy Gérard – 24/07/2016
Colin Francis, Christian, Simon – 09/09/2016
Le Moing Emilien – 12/11/2016



N'oubliez pas les élections 2017

Dimanche 23 avril et dimanche 7 mai :
élections présidentielles

Dimanche 11 et dimanche 18 juin :
élections législatives

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2017

DATE	MANIFESTATION	LOCAL
JANVIER		
Mercredi 11	AG et repas Club de l'Amitié	Salle polyvalente
Samedi 14	Galette des Rois. AS Calan	Salle polyvalente
Samedi 21	Vœux municipalité	Salle polyvalente
Vendredi 27	Galette des Rois. Comité de Jumelage	Salle polyvalente
FEVRIER		
Samedi 04	Repas crêpes du Club de l'Amitié et ASC Gym	Salle polyvalente
Samedi 18	Choucroute de l'AS Calan	Salle polyvalente
MARS		
Vendredi 17 mars	AG Comité de Jumelage	Espace rencontre
Samedi 18	Coucous de la Société de Chasse	Salle polyvalente
Dimanche 19	Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie	
AVRIL		
Samedi 15	8ème course Nature	
Samedi 15	Fête de Calan : jambon à l'os	Salle polyvalente
Dimanche 16	27ème grand prix cycliste, fête foraine	Espace rencontre
Samedi 22	Repas agriculteurs société de chasse	Salle polyvalente
Dimanche 23	Elections présidentielles	Mairie
MAI		
Dimanche 7	Elections présidentielles	Mairie
Lundi 8	Commémoration de la fin de la guerre 39-45	
Samedi 27	Tournoi de foot de l'AS Calan	
JUIN		
jeudi 1er	Jumelage - arrivée des anglais	Espace rencontre
Vendredi 2	Spectacle école de musique à Plouay	
Samedi 3	Jumelage - anglais	Salle polyvalente
Dimanche 4	Jumelage - anglais	Salle polyvalente
Vendredi 9	Rando pique-nique	
Dimanche 11	Elections législatives	Mairie
Vendredi 16 ou 23	Fête de la Musique	Salle polyvalente
Dimanche 18	Elections législatives	Mairie
Samedi 24	Fête de l'Ecole	Salle polyvalente
Dimanche 25	Fête de l'Ecole	Salle polyvalente
SEPTEMBRE		
Vendredi 08	AG Société de Chasse	Espace rencontre
Vendredi 15	Réunion Comité de Jumelage	Espace rencontre
Samedi 16	Repas de l'Association Calan-Soussane	Salle polyvalente
Dimanche 17	Journées du Patrimoine	
Dimanche 24	Elections sénatoriales	
Mardi 26	AG amicale parents d'élèves	Espace rencontre
OCTOBRE		
Samedi 14	Repas du Comité de Jumelage	Salle polyvalente
NOVEMBRE		
Samedi 11	Commémoration de la fin de la guerre 14-18	
Vendredi 17	AG amicale parents d'élèves	Salle polyvalente
Samedi 18	Repas de l'amicale des parents d'élèves	Salle polyvalente
DECEMBRE		
Vendredi 1er	Téléthon	Salle polyvalente
Samedi 9	Repas des Personnes Agées - CCAS	
Dimanche 17	Animation et venue du Père Noël	Salle polyvalente

A NOTER :

- La bibliothèque de Calan est ouverte le mercredi de 16h à 18h30 et le samedi de 10h30 à 12h.
- Gym les lundis et mercredis en soirée à la salle polyvalente, 19h-20h. et les lundis matin à la mairie (salle du conseil) de 9h à 10h
- Théâtre pour enfants : les mardis de 17h à 19h à l'espace rencontre
- Zumba : les mardis de 20h à 21h à la salle polyvalente
- Amicale des Personnes Agées : le 2ème mercredi de chaque mois à la salle polyvalente
- Breizh Penchak Silat : les vendredis soir, de 19h30 à 21h, à la salle polyvalente

Mairie de Calan - 2 place de l'église - 56240 Calan
Téléphone : 02 97 33 33 85
Fax : 02 97 33 00 40 - Email : mairiecalan@wanadoo.fr

Les horaires d'ouverture :
Le lundi de 9h00 à 12h30 - Le mardi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 - Le mercredi de 9h à 12h - Du jeudi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 - Le samedi de 9h à 12h